



GUIDE ULTIME:

Les 7 étapes incontournables pour réaliser votre projet d'aménagement paysager de rêve!



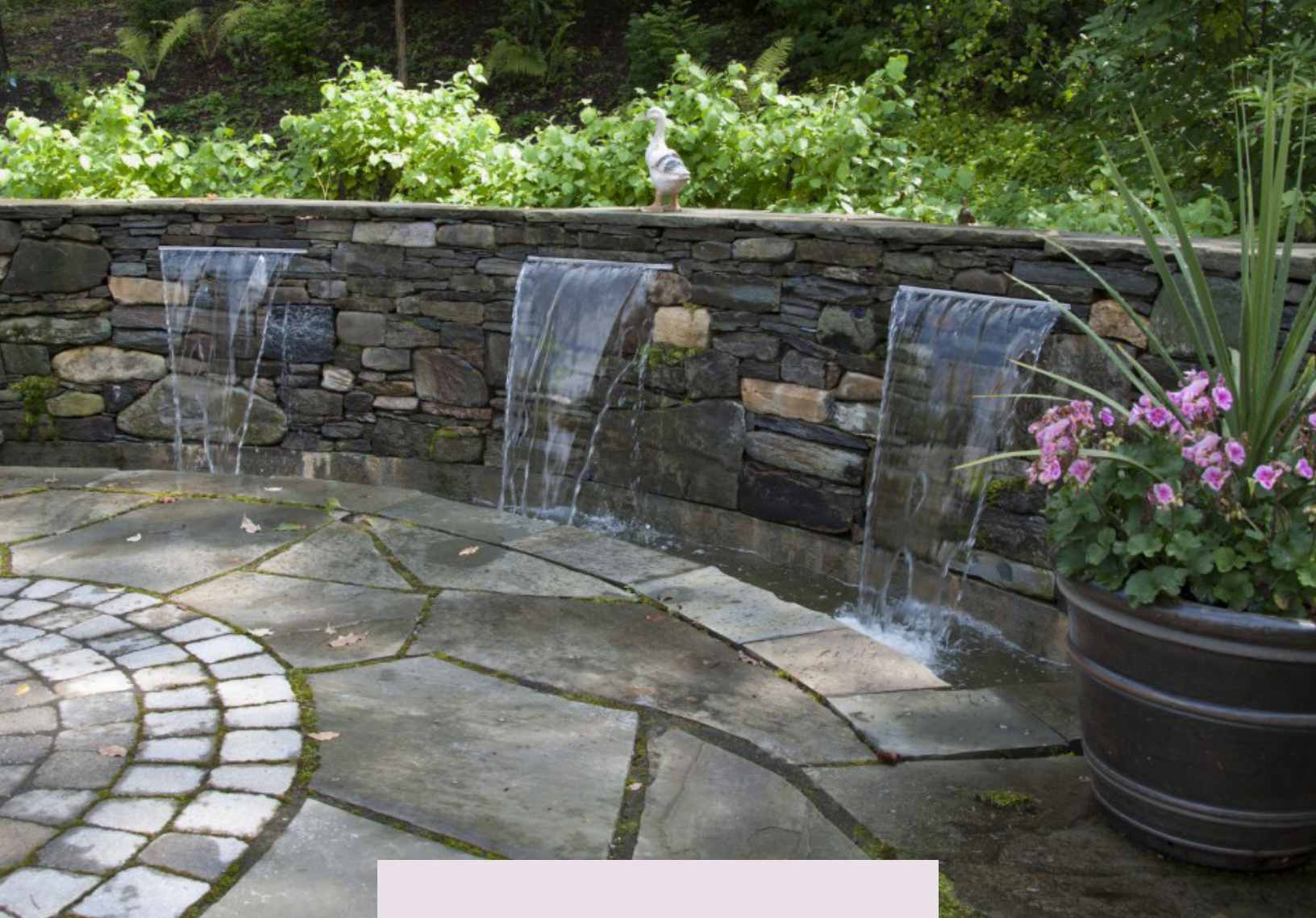
SOMMAIRE

- 1 RAPATRIER LA DOCUMENTATION ET L'INFORMATION DU TERRAIN À AMÉNAGER
- 2 ÉVALUER LE BUDGET
- 3 ÉNUMÉRER LES BESOINS ET LES DÉSIRS DE VOTRE FAMILLE
- 4 RECHERCHER DES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS QUI VOUS PLAISENT
- 5 ÉVALUER LES CONDITIONS DE VOTRE TERRAIN
- 6 CRÉER UN PLAN D'AMÉNAGEMENT
- 7 CHOISIR LES MATÉRIAUX ET LES PLANTES POUR VOTRE AMÉNAGEMENT



INTRODUCTION

L'été passe tellement vite! Pour profiter au maximum de la belle saison, il est plus que plaisant d'avoir **une cour attrayante et fonctionnelle** dans laquelle on peut se reposer et passer du bon temps avec notre famille et nos proches. C'est pourquoi on veut un aménagement paysager avec des **espaces réservés à la détente, aux repas** ainsi que de la **végétation qui embellit le paysage**. Bref, un tout harmonieux qui nous ressemble et qui répond à nos besoins.



ÉTAPE

1

Rapatrier la documentation et l'information sur le terrain à aménager

La première étape d'un projet d'aménagement est de rassembler et d'obtenir quelques documents et informations sur votre terrain. Assurez-vous de recueillir :

- LE CERTIFICAT DE LOCALISATION**, qui comprend des éléments essentiels pour la réalisation du projet, soit les limites et les dimensions du terrain, la position de la maison et l'emplacement des servitudes;
- LA LISTE DES ÉLÉMENTS QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE DÉPLACÉS SUR LE TERRAIN;**
- L'EMPLACEMENT DES ENDROITS QUI SERVIRONT DE LIEU DE TRANSITION ENTRE LA MAISON ET L'EXTÉRIEUR;**
- LE PERMIS MUNICIPAL POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX**, si requis par la ville ou la municipalité.

Ces informations et documents recueillis vous seront utiles tout au long du projet, notamment à l'étape de la création du plan d'aménagement. Ils serviront au travail des professionnels en aménagement afin d'**éviter des modifications dues à une méconnaissance de l'espace** en cours de projet et des **coûts de conception plus élevés.**



ÉTAPE 2

Évaluer le budget

Avant de passer aux étapes plus concrètes du projet, il est important de savoir que le **coût total d'un aménagement paysager complet**, incluant notamment la **main-d'oeuvre**, le **drainage**, les **terrasses**, **sentiers** et **patios**, les **matériaux** et les **végétaux**, correspond habituellement à entre **10 et 20 % de la valeur de la résidence**. Toutefois, ces investissements **augmenteront assurément la valeur de votre propriété**. Si votre terrain comprend un important dénivelé, il faudra peut-être prévoir des coûts supplémentaires.



3

ÉTAPE

Énumérer les besoins et les désirs de votre famille

En tenant compte du budget que vous vous êtes fixé pour votre nouvel aménagement paysager, il est maintenant temps de consulter tous les habitants de la maisonnée afin de déterminer les **éléments que vous souhaiteriez retrouver afin de faire de votre terrain LA cour de vos rêves** :

- AMÉLIORATION DE L'ESTHÉTISME GÉNÉRAL DE VOTRE EXTÉRIEUR** en intégrant des matériaux qui s'agencent bien avec la maison et les constructions existantes, mais aussi en rehaussant les plantations avec des arbustes et des vivaces au goût du jour;
- AJOUT DE FONCTIONNALITÉS**, tel que du rangement ou des espaces de transition entre les différents aménagements;

- CRÉATION D'ESPACES DE REPOS, DE DÉTENTE OU DE RÉCEPTION;**
- AUGMENTATION DE L'INTIMITÉ** (Plantations, clôtures, palissades etc.);
- AMÉLIORATION DE LA LUMINOSITÉ**, en coupant des arbres, par exemple;
- AJOUT D'ACCÈS AU TERRAIN** avec la création de sentiers pavés;
- LIMITATION DU TEMPS CONSACRÉ À L'ENTRETIEN DU TERRAIN** en plantant des végétaux qui demandent peu d'entretien ou par le remplacement de la pelouse par différents types de revêtements.



4

ÉTAPE

Rechercher des exemples d'aménagements qui vous plaisent

Pour un aménagement extérieur à la hauteur de vos rêves, de vos désirs et de vos besoins, l'architecte paysagiste doit être en mesure de **connaître vos préférences**, que ce soit dans les **couleurs à choisir**, le **style à adopter**, les **matériaux à utiliser** afin que votre cour soit à votre image.

Différentes ressources peuvent vous inspirer et vous aider à clarifier votre vision :

- HOUZZ;**
- PINTEREST;**
- GOOGLE IMAGES;**
- REVUES ET MAGAZINES SPÉCIALISÉS.**

En connaissant vos goûts et vos préférences dès le début du projet, il sera plus facile pour un architecte paysagiste de vous conseiller, mais surtout de **vous présenter un plan d'aménagement qui vous colle à la peau et qui s'harmonise avec la résidence et l'environnement existant.**



LORS D'UNE PREMIÈRE VISITE, L'ARCHITECTE PAYSAGISTE EST EN MESURE D'IDENTIFIER CES ÉLÉMENTS POUR EN TENIR COMPTE DANS LE PLAN D'AMÉNAGEMENT QUI VOUS SERA PROPOSÉ. LE RISQUE DE MAUVAISES SURPRISES EST ALORS RÉDUIT DE BEAUCOUP.

5

ÉTAPE

Évaluer les conditions de votre terrain

Avant d'entreprendre quoi que ce soit, il est important de connaître et d'identifier les **conditions de votre terrain**, comme :

- LA TOPOGRAPHIE DU TERRAIN (LES DÉNIVELÉS ET LES PENTES) :** s'il y a des dépressions importantes sur le terrain, il est possible que l'eau s'y accumule. Un dénivelé important pourrait entraîner des coûts plus élevés s'il y a des ouvrages de soutènement ou des escaliers à ajouter;
- L'EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SANITAIRES,** comme la fosse septique ou le champ d'épuration, qui pourraient limiter la construction, la plantation ou le passage de la machinerie;
- LES CANALISATIONS SOUTERRAINES DE GAZ, D'ÉLECTRICITÉ ET D'EAU,** s'il y a lieu, question de ne pas creuser trop près et de risquer de les briser;
- LE TYPE DE SOL.** Bien que le type de sol influence très peu le produit fini d'installations permanentes de bois ou de pierre, il est important de savoir si le sol est argileux ou sablonneux afin de prévoir le bon type et la bonne composition de la fondation sur laquelle reposent ces ouvrages. Aussi, il est judicieux d'analyser le sol afin de vérifier s'il est acide ou alcalin. Les végétaux croissent mieux dans un milieu où le pH est neutre (7,0) ou légèrement acide (6,0 à 6,5). Certains arbustes, comme les bleuetiers ou les rhododendrons demandent un sol plus acide (pH de 4,5 à 6,0);
- LES HEURES D'ENSOLEILLEMENT,** c'est-à-dire de connaître l'emplacement du soleil à chaque moment de la journée, ce qui permet de bien situer chaque espace selon la fonction et la vocation que vous voulez lui donner. Bien déterminer la position du soleil vous permettra d'investir dans des végétaux qui performant le mieux à chaque endroit. Par exemple, une plante ou un arbuste qui demande un ensoleillement maximal ne poussera pas aussi bien ou même pas du tout s'il est planté à l'ombre;
- LES POSSIBILITÉS DE FORTS VENTS,** qui pourraient endommager les structures existantes ou poser un risque pour certaines plantes plus fragiles. Le vent peut aussi être un allié : on peut profiter au maximum des courants d'air en aménageant, par exemple, un coin repos où une légère brise fraîche a tendance à passer;
- LES ACCÈS POSSIBLES POUR LA MACHINERIE ET LES OBSTACLES À ÉVITER;**
- LES ÉLÉMENTS À CAMOUFLER OU À METTRE EN VALEUR.** On ne veut pas toujours voir le filtreur de la piscine, comme on ne veut pas voir ce qui se passe chez le voisin. Par contre, on peut vouloir conserver et mettre en valeur un arbre mature que l'on trouve particulièrement intéressant.



La première étape du processus est de préparer le plan de base, aussi appelé fond de plan, qui comprend, entre autres :

- LA MAISON;
- LE GARAGE OU LE CABANON;
- LA PISCINE EXISTANTE;
- LA BANDE RIVERAINE, LE CAS ÉCHÉANT.

Vient ensuite l'intégration au plan des nouveaux éléments :

- TERRASSES;
- PLATES-BANDES;
- MURETS;
- HAIES ET ARBRES À PLANTER;
- BASSIN D'EAU;
- PISCINE OU NOUVELLE PISCINE;
- SENTIERS.

ÉTAPE 6

Créer un plan d'aménagement

Bien qu'il existe plusieurs ressources qui peuvent vous aider dans la conception de votre aménagement paysager, **il est facile d'oublier d'y inclure des détails qui font toute la différence entre un terrain ordinaire et une cour à la hauteur de vos rêves.** Seul un architecte paysagiste peut vous créer un plan d'aménagement qui répond à vos besoins tout en tenant compte de l'environnement et de toutes les subtilités de votre terrain.

Le budget de l'aménagement a été établi, les besoins et les désirs ont été exprimés, les obstacles ont été identifiés, l'architecte paysagiste peut alors mettre ses compétences et ses connaissances à profit pour vous créer un espace extérieur en tenant compte des contraintes du terrain, du budget alloué et des installations déjà en place.

Le processus de prise en charge commence par une visite de l'architecte paysagiste. Il se rend chez vous et constate l'environnement existant. Après une première rencontre durant laquelle il vous écoute, il s'installe à sa table à dessin pour créer la cour de vos rêves.

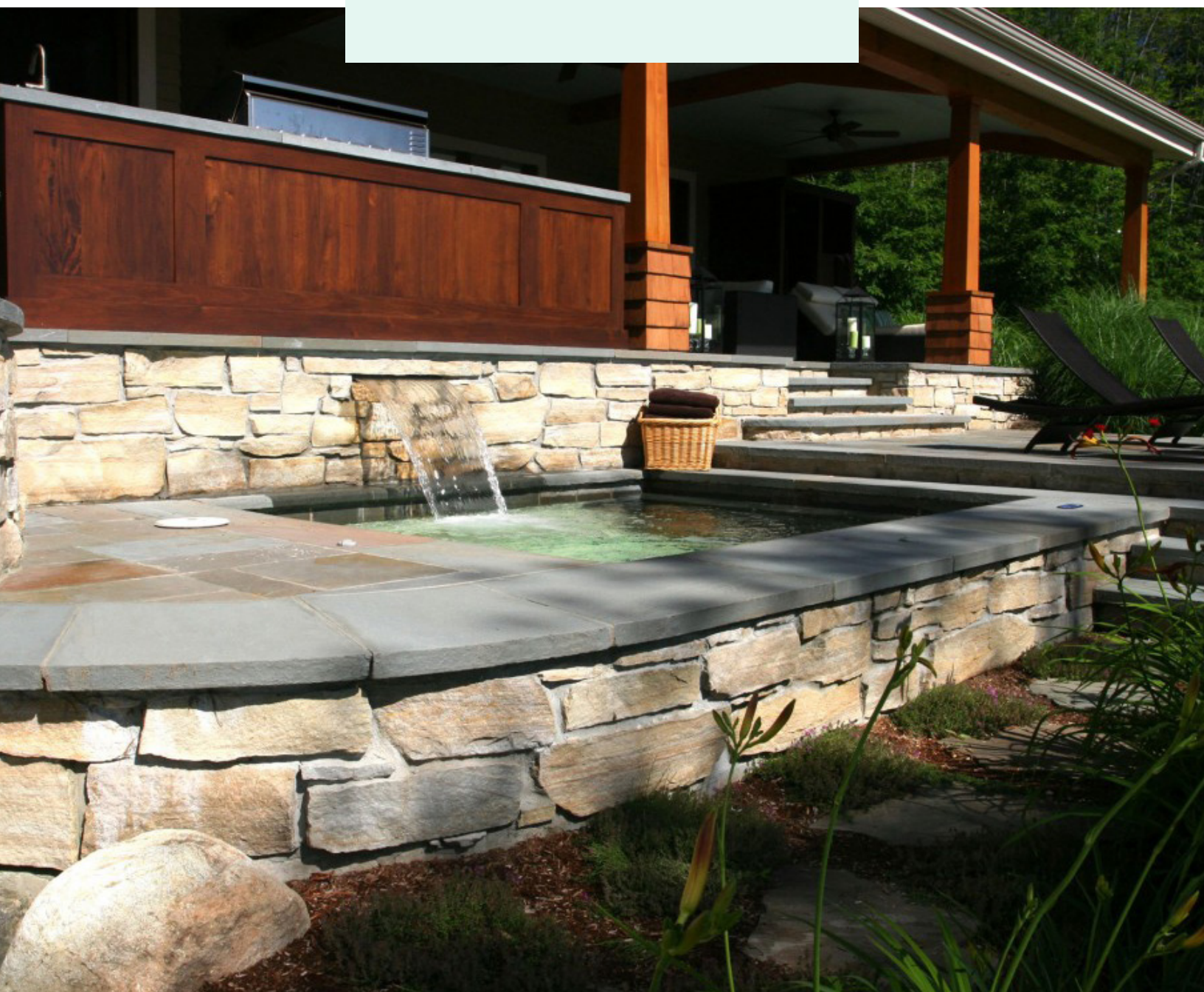
Il faut alors tenir compte des **espaces de circulation**, mais aussi des **accès à l'eau** et à **l'électricité**. Des petits détails bien importants qu'un architecte paysagiste ne néglige pas lorsqu'il vous prépare un plan d'aménagement.

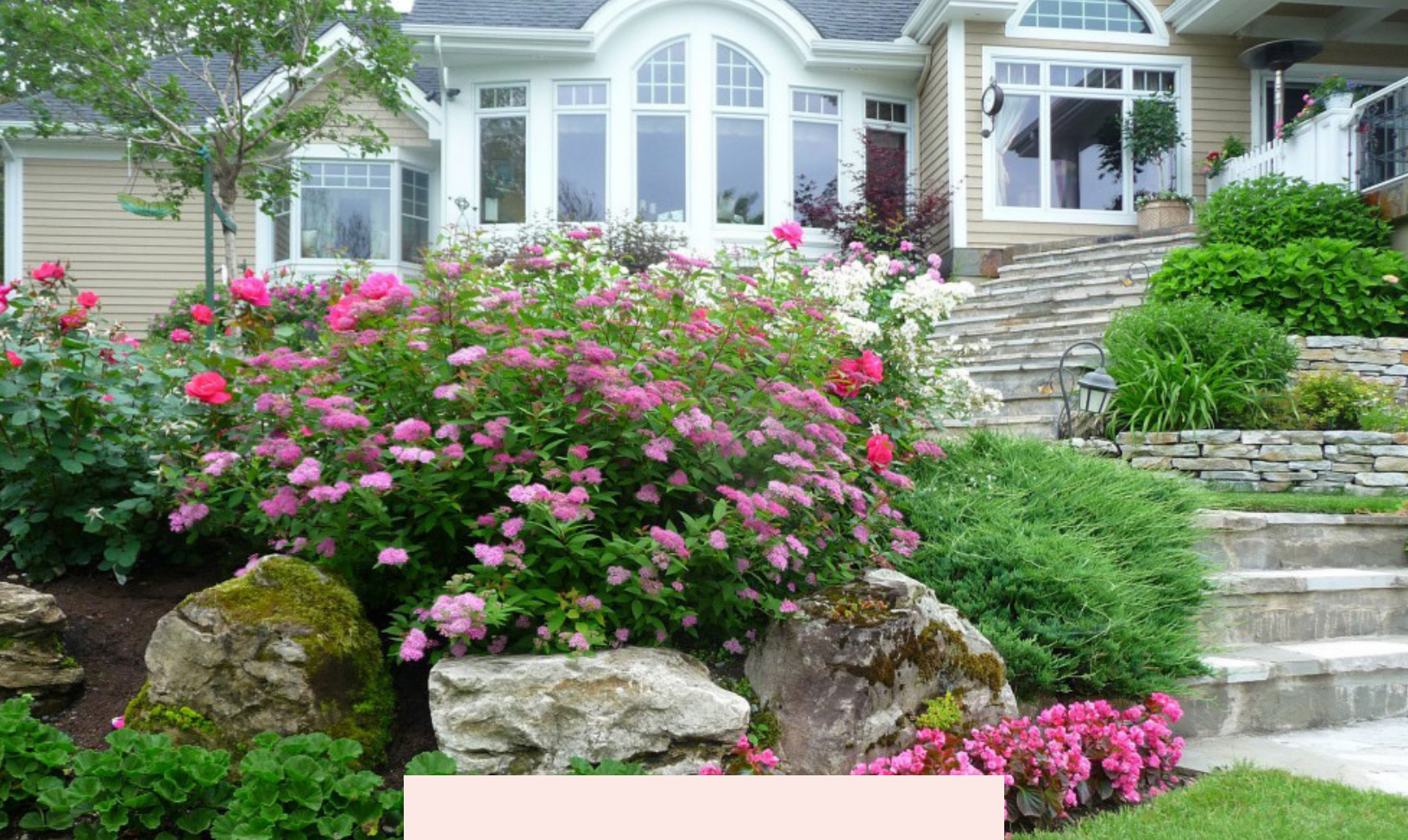
Une première esquisse est par la suite préparée. Une fois prête, elle vous est présentée, finalisée et modifiée jusqu'à ce que le plan final corresponde à votre vision.

L'étape de la création d'un plan d'aménagement par un professionnel est privilégiée : la bonne planification des travaux et la cohérence de l'aménagement avec l'environnement existant en dépendent.

Un projet de cette ampleur requiert beaucoup de **gestion et d'organisation**. Bien qu'il soit possible d'as-

surer toute cette gestion seul, le travail de l'architecte paysagiste dépasse l'étape de la conception des plans : c'est le maître d'oeuvre du chantier. **Avez-vous déjà géré un projet d'une telle envergure?** C'est pourquoi l'architecte paysagiste assure la coordination entre tous les intervenants au dossier, soigneusement sélectionnés pour leur professionnalisme, leur expérience et leurs compétences, que ce soit les spécialistes en horticulture pour la plantation des végétaux ou les ouvriers spécialisés dans chacun des domaines qui touche le chantier. Vous êtes assurés de travailler avec la bonne ressource pour chaque aspect de votre aménagement. **L'architecte paysagiste prend en charge tout l'aspect gestion, ce qui vous permet d'avoir l'esprit tranquille pendant toute la durée des travaux.**





ÉTAPE 7

Choisir les matériaux et les plantes pour votre aménagement

D'année en année, le **nombre de matériaux disponibles pour des projets** d'aménagement paysager ne cesse d'augmenter: de nouveaux produits aussi chics qu'ingénieux font leur apparition sur le marché, permettant ainsi aux spécialistes de l'aménagement de créer des espaces hors du commun qui s'harmonisent avec l'environnement existant.

Le choix des végétaux est tout aussi crucial selon l'aspect que vous voulez donner à votre espace, mais aussi selon la disposition et l'orientation de votre terrain.

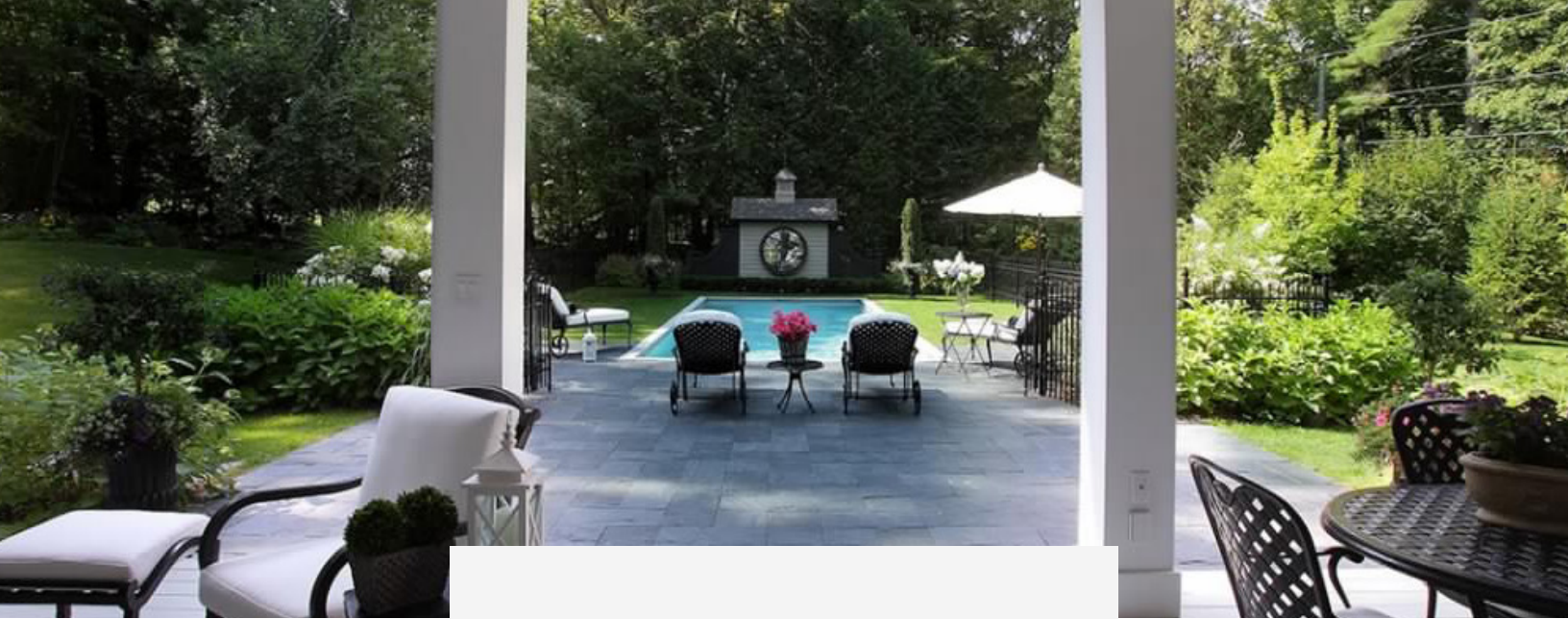
DES ARBUSTES À FLEURS OU À BAIES PEUVENT CRÉER UNE HAIE INTÉRESSANTE ET DIFFÉRENTE;

LA DISPOSITION ET LE CHOIX DES PLANTES DANS LA PLATE-BANDE INFLUENT LE STYLE QUI VEUT ÊTRE DONNÉ À L'ESPACE.

Une plate-bande peut être disposée en bordure ou en îlot et peut être composée des végétaux aux couleurs éclatantes comme elle peut être composée de végétaux plus neutres.

L'architecte paysagiste est en mesure de vous accompagner, mais surtout de vous éclairer dans le choix des matériaux. Il saura donc vous **conseiller l'utilisation de matériaux durables**, comme le bois de cèdre si vous désirez un patio qui pourra résister aux rudesses du climat québécois ou la pierre naturelle qui a moins tendance à se dégrader.

Les végétaux vous seront proposés par l'architecte paysagiste ou les horticulteurs. Pour faire leur choix, **ils tiendront compte du temps et des efforts que vous êtes prêt à consacrer à l'entretien, mais aussi les particularités du terrain comme l'ensoleillement.** Une plante annuelle fleurit peut-être plus longtemps qu'une vivace, mais elle demande un arrosage quasi quotidien.



CONCLUSION

Considérant que la réalisation d'un aménagement paysager est un projet d'envergure qui **requiert l'analyse minutieuse de différents détails**, il s'avère donc judicieux de considérer toutes ces étapes afin de **vous éviter des problèmes au chantier pouvant se révéler coûteux**. Nos spécialistes en font d'ailleurs leur métier. Ceux-ci ont pour mandat de superviser la mise en oeuvre de votre cour de rêve, en passant de l'idéation et de la conception à la livraison d'un aménagement complet, vous offrant ainsi un service clé en main qui vous assure une tranquillité d'esprit et un respect de l'échéancier prévu.

Le spécialiste sera en mesure de vous conseiller au moindre doute et pourra vous accompagner durant toutes les étapes de cette démarche. Il pourra aussi vous aider à choisir les bons matériaux à utiliser pour respecter l'harmonie de votre cour avec votre résidence ainsi qu'avec les autres installations en place afin d'assurer la réalisation d'un aménagement de qualité selon vos besoins et vos désirs.

Vous souhaitez en connaître davantage sur les services offerts? L'approche préconisée est définitivement la rencontre avec un expert qui saura répondre à vos questionnements. Seul l'architecte paysagiste sera en mesure de réaliser un projet aussi imposant avec un souci du détail exceptionnel. **Combiner design et construction de qualité, c'est l'expertise et les connaissances d'un architecte paysagiste.**



**DEMANDEZ VOTRE CONSULTATION
GRATUITE POUR VOTRE PROCHAIN
AMÉNAGEMENT PAYSAGER**

Pour réaliser votre projet de rêve, obtenez
les conseils de nos experts dès aujourd'hui !

Parler à un expert